

Association des propriétaires des Villas de l'Anse



Communiqué 2023-18 (2023-08-21)

RAPPEL DE LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

**Vendredi le 25 août 2023 à 19 heures
Auditorium des Tisserands
Espace culturel de Magog
90 rue Saint-David à Magog J1X 0H9**

Le présent communiqué a pour objet de rappeler la tenue de l'Assemblée générale annuelle 2023 qui se tiendra, en présence des membres, **ce vendredi, le 25 août 2023 à 19:00** à l'auditorium des Tisserands à Magog.

Tous les membres en règle sont conviés à se rendre sur place. Aucune inscription au préalable n'est requise et la réunion ne se tiendra pas de façon virtuelle.

L'ordre du jour préliminaire de l'AGA 2023 et tous les documents afférents à l'AGA 2023 sont accessibles sur le [site WEB de l'Association](#).

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'AGA 2023, si votre présence est incertaine, ou encore pour palier à un contre temps de dernière minute, vous devriez utiliser le [formulaire de procuration](#). Pour être valide et permettre les vérifications nécessaires, cette procuration doit nous parvenir au plus tard le 24 août 2023 :

- Par courriel à conseil@villasdelanse.com

Ou

- Déposée dans la boîte aux lettres de l'APVA au 559 croissant des Chevreuils

Nous vous y attendons en grand nombre.

Le Conseil d'administration